

A photograph of an offshore wind farm with several white wind turbines against a blue sky and sea. A large white turbine blade is in the foreground on the right side.

La réponse, c'est plus d'Europe

ÉCONOMIE & ENVIRONNEMENT

LES PRIORITÉS 2011 DU GROUPE PPE

FR

Publication du: Groupe PPE au Parlement européen - Groupe du Parti Populaire Européen (Démocrates Chrétiens) au Parlement européen - *Parution:* 14-03-2011 - Brochure éditée en FR, EN, DE, NL
Responsable: Christine Detourbet - Unité Stratégie Politique - *Collaboration:* Mario Schwetz - Chef du groupe de travail Économie et Environnement - Kai Wynands - Chef du groupe de travail Économie et Environnement - *Photos:* istock & imageglobe - *Adresse:* Parlement européen - Rue Wiertz, 60 B - 1047 Bruxelles - *Layout:* Caïra Edition.

www.eppgroup.eu - eppgroup@europarl.europa.eu



SOMMAIRE

• Avant-propos de Joseph DAUL, député européen et Président du Groupe PPE	4
• Introduction de József SZÁJER, député européen et Vice-président du Groupe PPE chargé des travaux parlementaires	6
• LE GROUPE PPE AU PARLEMENT EUROPÉEN: LA FORCE QUI FAIT AVANCER L'EUROPE	8
• LES PRIORITÉS 2011 DU GROUPE DE TRAVAIL ÉCONOMIE ET ENVIRONNEMENT	
• Introduction de Corien WORTMANN-KOOL, député européen et Vice-présidente du Groupe PPE, Présidente du groupe de travail Économie et Environnement	12
• Vers une gouvernance économique européenne	14
• Pour une meilleure régulation des marchés financiers	16
• Une stratégie pour une croissance intelligente, durable et inclusive	18
• Un nouveau pacte pour le Marché unique	21
• Assurer notre politique énergétique et répondre aux défis climatiques	23
• Soutenir les petites et moyennes entreprises	26
• «WHO'S WHO» des commissions du groupe de travail Économie et Environnement	29





LE GROUPE PPE souhaite mettre l'ambition et la volonté politique au cœur de l'action européenne, pour répondre aux préoccupations quotidiennes des citoyens, pour défendre l'emploi et la sécurité et pour assurer la place de l'Europe dans le monde.

En 2011, il s'emploiera à trouver une réponse concrète et solidaire à la crise économique et financière et à réaliser l'objectif d'une économie sociale de marché plus forte, plus compétitive et durable dans le cadre d'une Europe plus proche de ses citoyens et plus démocratique.

L'ambition et la volonté politique ne cesseront de guider l'action du Groupe PPE, la force qui fait avancer l'Europe: pour une Europe des valeurs, pour une Europe de la croissance et de l'emploi, pour une Europe plus sûre et pour une Europe plus solidaire.

Joseph DAUL, *député européen*
et Président du Groupe PPE



L'ANNÉE DERNIÈRE, la crise économique et financière a confronté l'Union européenne à l'un des défis les plus grands qu'il lui ait été donné de relever. Cette crise a mis en évidence l'interdépendance des États membres et a mis à l'épreuve la solidarité de l'Union européenne comme jamais auparavant. L'UE a apporté bon nombre des réponses nécessaires: aide financière pour les États membres confrontés à des circonstances exceptionnelles, gouvernance économique, réglementation financière, croissance et emploi.

L'année prochaine s'annonce aussi riche en défis pour l'Union européenne que 2010. Après la pire crise des dernières décennies, la reprise n'est pas encore solidement établie. Les économies de certains États membres sont encore vulnérables en raison de niveaux élevés du déficit budgétaire et de la dette souveraine. En dépit des signes clairs de reprise, il reste encore beaucoup à faire.

En 2011, la stratégie Europe2020 devrait s'ancrer et former l'ossature des efforts aux niveaux nationaux et de l'UE en vue de parvenir à une croissance intelligente, durable et inclusive. L'année 2011 devrait également être marquée par un accord plein et entier concernant le nouveau cadre réglementaire global pour le secteur financier, par le lancement du premier semestre européen de la coordination des politiques économiques et par une série de mesures concrètes pour induire le changement. Vers le milieu de l'année 2011, la Commission exposera, dans ses propositions pour le prochain cadre financier pluriannuel de l'UE, comment elle souhaite orienter le budget de l'UE pour mettre en œuvre la stratégie Europe2020.

En 2011, les priorités du Groupe PPE se concentreront aussi sur le marché intérieur, sur le partenariat oriental, sur la sécurité énergétique, sur l'élaboration d'une politique externe en matière d'énergie, sur la politique étrangère et de sécurité commune, sur le service européen pour l'action extérieure, sur les «perspectives financières» de l'UE et sur la propriété intellectuelle.

La présidence hongroise saura gérer avec succès ces questions cruciales pour mener vers une Europe puissante et vers un euro fort. Car les citoyens européens ont besoin d'une vision nouvelle pour la sécurité et la solidarité et d'une confiance renouvelée envers le potentiel et les perspectives de l'Union européenne.

Le Groupe PPE défendra vigoureusement les politiques nécessaires pour relever ces défis car il croit fermement que la réponse, c'est plus d'Europe.

József SZÁJER, député européen
et Vice-président du Groupe PPE chargé des travaux parlementaires



LE GROUPE PPE AU PARLEMENT EUROPÉEN

LA FORCE QUI FAIT AVANCER L'EUROPE

Les pouvoirs du Parlement se sont sensiblement accrus depuis la signature du traité de Rome en 1957 – et encore davantage depuis l'entrée en vigueur du traité de Lisbonne en décembre 2009. Le Parlement légifère, contrôle le budget de l'UE et supervise les activités de la Commission européenne.

Avec 265 députés européens, le Groupe PPE est la force politique la plus importante au Parlement européen. En sa qualité de plus grand groupe au sein d'un Parlement, le Groupe PPE a un poids supérieur à celui de tout autre groupe, ce qui lui permet de peser sur le programme politique de cette institution et de remporter les votes les plus importants.

Nos priorités

Le Groupe du Parti Populaire Européen (Démocrates-Chrétiens) rassemble les forces politiques du centre et du centre-droit de la quasi-totalité des États membres de l'Union européenne.

Le Groupe PPE milite pour une Europe forte, fondée sur le principe de subsidiarité, une Europe démocratique, transparente et efficace.

Les députés européens PPE travaillent au service des citoyens et défendent les valeurs de solidarité, de liberté et de responsabilité.

Ils défendent le modèle d'une économie sociale de marché et œuvrent pour une Europe créatrice de perspectives et de richesses au sein du Marché unique, compétitive à l'échelle mondiale et, simultanément, génératrice de cohésion sociale et bien-être pour chacun.

Ils sont favorables au maintien de la sécurité sous toutes ses formes. Au regard des défis mondiaux, ils souhaitent voir consolidé le rôle de l'Union européenne en tant qu'acteur global sur la scène internationale.

C'est par la modération et le dialogue que les députés du Groupe PPE s'emploient à construire une Europe qui offre à chaque citoyen des perspectives d'avenir, une Europe meilleure pour tous.

STRUCTURE

La Présidence

Joseph Daul est le Président du Groupe. Dix Vice-présidents l'assistent dans ses fonctions et assument la responsabilité de différents domaines de compétence dans le cadre des activités du Groupe. La Présidence se réunit régulièrement avec les Chefs des délégations nationales afin de discuter des orientations majeures et de préparer les décisions d'importance capitale pour la stratégie du Groupe.

Le Bureau

Le Bureau, responsable des décisions stratégiques et politiques, se compose des membres de la Présidence, des Chefs des délégations nationales, des Vice-présidents et Questeurs du Parlement européen, des coordinateurs et des Présidents PPE des commissions parlementaires.

Les 4 groupes de travail

Chaque membre du Groupe PPE est titulaire d'une commission parlementaire et suppléant d'une deuxième commission. Ces commissions parlementaires mènent des débats approfondis sur tous les textes élaborés par le Parlement européen avant leur adoption définitive en séance plénière.

Pour arrêter sa stratégie politique, le Groupe PPE coordonne le travail parlementaire de ses membres dans ces 20 commissions, réparties au sein de quatre groupes de travail thématiques. Ces groupes de travail présentent leurs conclusions à l'assemblée plénière du Groupe qui arrête la position finale que le Groupe défendra en session plénière du Parlement européen.

Chaque groupe de travail est présidé par un Vice-président du Groupe PPE, secondé par deux ou trois autres membres. Les Vice-présidents responsables des Groupes de travail permanents exercent la fonction de porte-parole du Groupe pour ce qui concerne leur domaine politique.

Actuellement, le Groupe PPE compte quatre groupes de Travail, composés de membres de commissions et sous-commissions parlementaires suivantes:

Groupe de Travail «Affaires étrangères»

- commission des affaires étrangères,
- sous-commission «sécurité et défense»,
- sous-commission «droits de l'homme»,
- commission du développement,
- commission du commerce international.

Président: *Ioannis Kasoulides*

Groupe de Travail «Économie et environnement»

- commission de l'industrie, de la recherche et de l'énergie,
- commission des affaires économiques et monétaires,
- commission de l'environnement, de la santé publique et de la sécurité alimentaire,
- commission de l'emploi et des affaires sociales,
- commission du marché intérieur et de la protection des consommateurs,
- commission des transports et du tourisme.

Présidente: *Corien Wortmann-Kool*

Groupe de Travail «Affaires juridiques et intérieures»

- commission des affaires juridiques,
- commission des libertés civiles, de la justice et des affaires intérieures,
- commission des affaires constitutionnelles,
- commission des pétitions,
- commission de la culture et de l'éducation,
- commission des droits de la femme et de l'égalité des genres.

Président: *Manfred Weber*

Groupe de Travail «Budget et politiques structurelles»

- commission de l'agriculture et du développement rural,
- commission des budgets,
- commission du contrôle budgétaire,
- commission de la pêche,
- commission du développement régional,
- commission spéciale sur les défis et les ressources budgétaires pour une Union européenne durable après 2013.

Président: *Marian-Jean Marinescu*

LES PRIORITÉS 2011 DU GROUPE DE TRAVAIL ÉCONOMIE ET ENVIRONNEMENT



LE GROUPE DE TRAVAIL Économie et environnement est composé de membres du Groupe PPE qui siègent dans six commissions du Parlement européen:

- Affaires économiques et monétaires
- Emploi et affaires sociales
- Environnement, santé publique et sécurité alimentaire
- Industrie, recherche et énergie
- Marché intérieur et protection des consommateurs
- Transports et tourisme

Les activités du groupe de travail sont variées et couvrent un large éventail de compétences, comme les thèmes des commissions le montrent. Nous avons décidé de présenter dans cette brochure les principaux sujets de notre travail, depuis les dernières élections du Parlement européen:

- la gouvernance économique
- la régulation des marchés financiers
- Stratégie UE 2020
- l'acte unique pour le marché unique
- les défis du changement climatique et de la politique énergétique
- le soutien aux PME

Dans ces différents domaines, le Groupe PPE s'implique pour des positions fortes et responsables qui renforcent l'Union européenne et mettent le citoyens au cœur de l'Europe.

Nous sommes fiers de vous présenter nos derniers succès et nos actions pour les prochaines années.

Corien WORTMANN-KOOL, *député européen et Vice-présidente du Groupe PPE*
Présidente du Groupe de travail Économie et Environnement

VERS UNE GOUVERNANCE ECONOMIQUE EUROPEENNE

La crise des subprimes de 2007 qui s'est transformée en crise financière, économique et budgétaire, a montré que l'Union européenne reste le cadre de référence pertinent pour remédier aux risques économiques. Elle est d'abord intervenue pour amortir les effets de la crise et apporter des solutions aux dysfonctionnements des marchés. Elle agit aujourd'hui pour que les États membres sortent renforcés des difficultés budgétaires accumulées.

Depuis le début de la crise et les élections de juin 2009, le Groupe PPE n'a cessé de rappeler que l'économie sociale de marché ne peut aller sans l'engagement de la responsabilité de l'ensemble des acteurs, qu'ils soient économiques, sociaux ou politiques. Cela nécessite que des règles, justes et équitables pour tous, soient prises aussi bien dans le cadre du marché unique de l'Union européenne qu'entre les grands partenaires économiques mondiaux.

Une surveillance budgétaire et économique renforcée en Europe

Les économies des États membres sont interdépendantes et la zone euro a créé des liens économiques et financiers solides. En période de prospérité, cette dimension permet à chacun d'être gagnant. Mais lorsque une crise survient, il faut des mécanismes qui permettent de répondre ensemble rapidement et efficacement afin que la situation d'un ou de plusieurs États membres n'entraîne pas d'effets plus graves chez leurs partenaires. C'est en quelque sorte «un pour tous et tous pour un»: chaque État membre est responsable de la stabilité de l'euro et tous les États membres doivent faire front lorsque l'un d'eux est en difficulté.

L'Union européenne a engagé au cours de l'année 2010 une profonde réflexion sur les mécanismes de contrôle et de coordination des budgets des États-membres. Pour le Groupe PPE il s'agit de créer un cadre dans lequel la responsabilité autant que la solidarité puissent exister: chaque État membre doit pouvoir, en cas de besoin, pouvoir compter sur le soutien de ses partenaires européens ; de la même manière, un État membre ne doit pas devenir celui qui, par la faiblesse de son économie, engagerait plus avant dans la crise ses partenaires.

Le Groupe PPE soutient les propositions qui ont été faites par le Conseil européen et la Commission dans ce domaine, notamment:

- le renforcement du Pacte de Stabilité et de Croissance, c'est-à-dire des règles de bonne gestion budgétaire ;
- la surveillance des dettes et de la compétitivité des États membres par des systèmes d'alerte précoce ;

- la discussion des budgets nationaux au cours du premier semestre de chaque année afin de coordonner les politiques des États membres ;
- le renforcement de la qualité des données statistiques.

En 2011, le Groupe PPE suivra attentivement au Parlement européen la mise en œuvre de ces mesures et s'assurera qu'elles soient prises en conformité avec le respect du principe démocratique: la gouvernance économique européenne est l'affaire de tous les citoyens européens.

Une meilleure régulation internationale

L'Union européenne ne peut cependant engager seule l'ensemble de ses réformes. Certaines d'entre elles ne peuvent produire d'effets que si un minimum de coordination est instauré au niveau international, et notamment dans le cadre du G20, le groupe des 20 plus grandes économies mondiales.

Le Groupe PPE soutient les initiatives proposées par les Européens à leurs partenaires mondiaux:

- la création d'une taxe spécifique au secteur bancaire ;
- la stabilisation de la dette publique ;
- l'accroissement de la compétitivité par le biais de réformes structurelles ;
- la promotion d'un système financier mieux régulé et plus robuste ;
- une plus grande flexibilité des taux de change ;
- le renoncement aux mesures protectionnistes.





Dans tous ces domaines en 2011, le Groupe PPE suivra avec attention les négociations internationales qui auront lieu sur le sol européen en France.

POUR UNE MEILLEURE REGULATION DES MARCHES FINANCIERS

L'une des premières causes de la crise que l'Union européenne traverse depuis maintenant deux ans réside principalement dans les excès d'une partie du système bancaire et financier mondial. C'est très clairement une régulation insuffisante et une supervision non intégrée qui ont permis à des banques et à des institutions financières de prendre des risques qui, mal maîtrisés, ont conduit à une crise qui a touché non seulement ce secteur d'activité, mais aussi l'ensemble de l'économie mondiale. Ses conséquences ont atteint tous les citoyens, touchés en tant que contribuables, épargnants, travailleurs et pensionnés, ainsi que les États membres qui doivent aujourd'hui faire face à une crise de leur dette souveraine.

Le Groupe PPE depuis l'origine de la crise plaide pour une vision plus raisonnée et plus raisonnable des marchés financiers. Surtout, le Groupe PPE a souhaité qu'après les réponses dispersées des États membres à la crise, l'Union européenne redevienne le centre de décision et de contrôle. Dans une Europe où il y a plus de 8.000 banques dont seulement 40 d'entre elles contrôlent deux tiers des actifs, il n'y avait pas d'autre solution que plus d'Europe.

Une régulation plus exigeante mais plus juste

En moins de deux ans, l'Union européenne a réussi à se doter d'une nouvelle régulation des marchés financiers exigeante mais juste face à un secteur économique

qui n'a pas su maîtriser ses excès. Les négociations ne furent pas sans difficulté, tant les réticences, aussi bien des secteurs bancaires et financiers, que de certains États membres, ont été fortes. Le Groupe PPE a été très actif dans les débats, notamment grâce à son coordinateur à la commission parlementaire des affaires économiques et monétaires, Jean-Paul Gauzès, rapporteur de nombreux dossiers législatifs.

Les premiers succès sont là et l'on peut entre autres citer le fait que:

- L'Union européenne procède désormais chaque année à un test de résistance de ses banques (stress test) ;
- Elle a développé sa législation pour que les banques renforcent leur capital et donc leur capacité de résister aux chocs systémiques ;
- Elle a régulé l'activité des fonds spéculatifs.

Une surveillance plus efficace, plus robuste... et plus européenne

De même l'Union européenne s'est dotée d'une surveillance plus efficace et plus robuste aux crises des marchés financiers. Dès le 1^{er} janvier 2011 se sont mis en place:

- une Autorité bancaire européenne ;
- une Autorité européenne des assurances et des pensions professionnelles ;
- une Autorité européenne de supervision des valeurs mobilières ;
- un Comité européen des Risques systémiques (CERS).

Les trois autorités sont basées respectivement à Londres, Paris et Francfort (les trois grandes places financières et bancaires de l'Union européenne) et elles sont chargées de superviser l'ensemble des activités financières. Le Comité doit quant à lui prévenir les crises qui déstabiliseraient l'ensemble du système et porter son attention sur des éléments qui seraient à l'origine des crises.

Le Groupe PPE s'est battu pour que le Parlement européen ait un vrai contrôle démocratique en évaluant le système tous les trois ans, afin d'en corriger les éventuels dysfonctionnements. Il a aussi voulu que la nouvelle architecture de surveillance soit adoptée comme un tout et non morcelée en fonction des secteurs, afin de lui donner une plus grande cohérence.

Durant l'année 2011, l'Union européenne devra continuer son travail de réforme et de régulation, notamment concernant:

- la législation sur les produits dérivés ;
- la gouvernance des entreprises ;
- les agences de notation ;
- les régimes de garantie des dépôts ;
- les systèmes de garantie des assurances ;
- le régime d'indemnisation des investisseurs...

Le Groupe PPE dans tous ces domaines, compte être au cœur des débats au Parlement européen, mais aussi en Europe. Il soutient qu'il faut une solution qui n'aggrave pas la charge des prochaines générations et leur assure une plus grande stabilité.

UNE STRATEGIE POUR UNE CROISSANCE INTELLIGENTE, DURABLE ET INCLUSIVE

En 2010, l'Union européenne s'est dotée d'une stratégie économique pour une croissance intelligente, durable et inclusive, dont l'objectif est de développer le potentiel économique de l'Europe à l'horizon 2020. Cette stratégie fait suite à la Stratégie de Lisbonne, qui avait été mise en œuvre pour les dix années précédentes et qui visait à faire de l'Union européenne l'économie la plus compétitive du monde.

Le contexte de l'adoption de la Stratégie UE 2020 est singulier: la crise financière, économique et désormais budgétaire à laquelle fait face l'Union européenne depuis la fin de l'année 2008 a profondément limité les effets positifs engrangés par la Stratégie de Lisbonne. L'Union européenne a vu que ses principaux indicateurs économiques et budgétaires sont mauvais. Plusieurs États membres doivent faire face à une grave crise de leurs dettes alors même que leurs économies stagnent et qu'ils doivent respecter le pacte de stabilité de croissance. Le Groupe PPE au Parlement européen, et toute la famille de centre-droit, majoritairement présente à la Commission européenne et au Conseil, est en première ligne pour relever le défi d'une croissance européenne plus durable et bénéfique à tous les citoyens européens, sans exclusion.

L'élaboration de la Stratégie UE 2020 par la Commission européenne a été étroitement suivie par le Groupe PPE qui a pu bénéficier de ses relais au sein de la Commission, dont l'un des plus importants, son Président José Manuel Barroso. C'est donc une Stratégie proche des idées du Groupe PPE qui a été présentée par la Commission, après une intense phase de consultation. La Stratégie UE 2020 défend les ambitions du Groupe PPE pour une économie sociale de marché durable et inclusive. En 2011, lorsque le Parlement européen évaluera les progrès de la Stratégie, le Groupe PPE s'engagera de manière responsable sur la base de ses Priorités pour la Stratégie UE 2020.

Une meilleure gouvernance économique européenne

Les États européens ne peuvent plus faire l'économie de la solidarité. La Stratégie UE 2020 ne peut produire ses bénéfices que si elle est encadrée par une gouvernance économique européenne efficace. Celle-ci doit reposer sur une meilleure coordination des politiques économiques et budgétaires des États membres et le respect des règles renforcées du Pacte de Stabilité et de Croissance. Le Groupe

PPE est le premier à soutenir les mesures concrètes que la Commission européenne et le Conseil ont présentées et mis en œuvre progressivement à partir de 2011 :

- l'introduction d'un semestre européen au cours duquel les budgets nationaux sont évalués au niveau européen ;
- l'instauration de mesures d'alertes précoces lorsque les budgets des États membres ne respectent pas les règles du Pacte de Stabilité et de Croissance ;
- le renforcement des sanctions politiques et financières à l'encontre des États membres qui ne respectent pas les règles ;
- la mise en œuvre d'un Fonds de stabilisation européen pour venir en aide aux États membres en difficulté.



Le Groupe PPE garde à l'esprit que l'Union européenne n'est pas là pour obliger, contraindre ou imposer à un État membre des choix politiques et budgétaires ; mais il ne peut y avoir d'Union sans responsabilité, ce qui implique pour chacun de respecter les règles et une même solidarité pour tous.

Accélérer l'achèvement du Marché unique

Pour le Groupe PPE, l'économie sociale de marché est au cœur du projet européen. En facilitant la circulation des produits, des services, des capitaux, mais aussi des travailleurs, l'Union européenne crée un espace dans lequel les talents des Européennes et des Européens peuvent s'exprimer, dans lequel les Petites et Moyennes Entreprises ainsi que les leaders industriels et commerciaux européens peuvent trouver des débouchés pour leurs produits et leurs services auprès de 500 millions de consommateurs.

Le défi qui attend l'Union européenne dans les prochaines années consiste à rétablir la confiance des citoyens et des entreprises européens envers le Marché unique. Le Groupe PPE s'engage à ce que les opérateurs économiques, publics et privés, bénéficient pleinement des avantages du Marché unique et que les consommateurs engrangent les effets positifs d'un marché où la concurrence libre et non faussée maintient des prix bas, un haut niveau de qualité et des standards sanitaires.

Pour une économie sociale de marché, inclusive et durable

La Stratégie UE 2020 ne peut se contenter de relever les seuls enjeux économiques de l'Union européenne. Il ne peut y avoir de développement économique en Europe sans inclusion sociale et sans une prise en compte des défis climatiques et environnementaux auxquels l'Union européenne devra, dans les prochaines années, faire face.

- **Inclusion sociale.** L'inclusion sociale c'est, pour le Groupe PPE, des politiques économiques orientées aussi en faveur des populations les plus faibles qui n'en ressentent pas habituellement les effets positifs ou qui font l'objet de discriminations: personnes handicapées, seniors, jeunes,... autant d'hommes et de femmes auxquels l'Union européenne doit apporter une plus-value.
- **Protection de l'environnement et défis climatiques.** Répondre aux défis environnementaux, c'est réfléchir et organiser une économie européenne qui ne détruit pas son environnement et ses ressources, mais au contraire en tire profit tout en lui assurant sa longévité. C'est investir dans de nouvelles technologies, l'efficacité et les économies d'énergies, aider la recherche et l'innovation à produire mieux pour un plus faible coût environnemental et sanitaire. C'est aussi investir dans une agriculture capable de nourrir une population européenne et



mondiale croissante sans affaiblir les potentiels du terroir et de la qualité de vie des Européens.

- Œuvrer au plus près du citoyen. Enfin, la Stratégie UE 2020 ne pourra se réaliser si elle n'est pas mise en œuvre au plus près des citoyens européens. C'est pour cela que la Groupe PPE plaide pour que les Régions soient pleinement intégrées au processus.

UN NOUVEAU PACTE POUR LE MARCHÉ UNIQUE

Depuis la création de la première Communauté Européenne du Charbon et de l'Acier, le Groupe PPE a toujours soutenu l'intégration économique des États européens au sein d'un grand marché unique. Ce n'est qu'en faisant tomber les frontières entre les peuples que les conditions de la paix, de la prospérité et de la stabilité seront garanties. C'était le choix des Pères fondateurs de l'Europe, c'est aujourd'hui l'héritage que le Groupe PPE entend faire fructifier.

Parce que l'intégration économique européenne est un processus en constante évolution du fait notamment de l'innovation et du progrès, il est essentiel de compléter et de renforcer le Marché unique.

Démultiplier les potentiels du Marché unique européen

Forte de 500 millions de consommateurs et de 21 millions d'entreprises, dont la plupart sont des Petites et Moyennes Entreprises (PME employant moins de 250 personnes), l'Union européenne est aujourd'hui la première puissance commerciale du monde. Elle bénéficie d'entreprises innovantes, compétitives et de qualité dans tous les secteurs économiques (biens, services, finance, etc.). Pourtant, le marché unique continue de souffrir d'une mauvaise image auprès des populations et mériterait d'être mieux expliqué.

L'Union européenne peut agir pour abaisser les barrières administratives qui freinent le développement économique des entreprises, assurer à celles-ci un accès libre et non faussé au Marché unique et les aider à développer leurs potentiels et leur compétitivité à l'échelle mondiale.

Pour 1993, la Commission avait projeté la réalisation du grand marché intérieur. L'objectif a été réalisé avec succès. Depuis, l'Union européenne a complété ce dispositif par des directives et des règlements sectoriels ou transversaux. Mais des lacunes considérables existent encore et notre marché unique n'a pas, aujourd'hui, une bonne image auprès des Européens.

Fort de ce constat, le Groupe PPE soutient l'initiative du Commissaire au Marché intérieur, Michel Barnier, d'un nouvel «Acte pour le marché unique». Cet acte vise à donner un nouveau souffle au marché unique et à faire en sorte que chacun profite des opportunités qu'il offre. Il propose 50 mesures concrètes pour les citoyens européens et les entreprises, dans des domaines variés:

- Brevet européen ;
- Lutte contre le piratage et la contrefaçon ;
- Faciliter l'achat en ligne ;
- Normes pour la protection des consommateurs ;
- Accès aux capitaux pour les PME ;
- Reconnaissance des qualifications professionnelles dans l'UE ;
- Meilleur accès à des services bancaires plus transparents ;
- Protection du consommateur dans les services de prêts hypothécaires...

Ces quelques exemples montrent que la liste élaborée par le Commissaire Barnier, membre de la famille du PPE, est concrète et ambitieuse.

Remplacer le citoyen au cœur du Marché unique

La valeur ajoutée de l'Union. Le Groupe PPE souhaite replacer le citoyen au cœur du Marché unique. C'est ce qu'il affirme lorsqu'il défend l'économie sociale de marché. Trop souvent les citoyens européens ne perçoivent pas les avantages apportés par le Marché unique:

- Liberté de circulation, de séjour et d'installation ;
- Reconnaissance des diplômes et des qualifications ;
- Liberté de circulation des biens, des services et des capitaux ;
- Concurrence loyale entre les entreprises européennes, que ce soit en matière de téléphonie, de distribution d'énergie, ou encore de transport, pour de meilleurs tarifs ;
- Meilleure information et exigence de qualité des produits et des services...

Les exemples sont nombreux à montrer quotidiennement la valeur ajoutée de l'Union européenne pour la vie des citoyens. Dans le même temps, il est vrai que ceux-ci sont trop souvent considérés comme des bénéficiaires secondaires des politiques européennes, alors même qu'ils devraient en occuper la première place. Pire, les barrières rencontrées par les citoyens mais aussi les entreprises et les autres acteurs économiques restent importantes et parfois même s'accroissent:

- Complexité des règles et des normes administratives ;
- Difficultés à trouver la bonne information ;
- Accès compliqué aux financements et aux soutiens à l'innovation ;
- Règles encore faibles en matière de protection de la propriété intellectuelle.

Dans tous ces domaines et dans bien d'autres, le Groupe PPE est là pour rappeler à l'Union européenne qu'elle doit agir dans l'intérêt du citoyen européen.

La croissance économique pour une Europe fière de son modèle de société. L'Europe doit être fière de son modèle de société qui n'exclut personne, mais au contraire vise à inclure chacun dans ses compétences et ses capacités. Pourtant, l'Europe ne peut avoir d'ambitions sociales sans croissance. L'amélioration du Marché intérieur et son bon fonctionnement sont les clés du succès. Lorsqu'une barrière au Marché unique tombe, c'est une possibilité de nouveaux emplois compétitifs qui apparaît.

ASSURER NOTRE POLITIQUE ENERGETIQUE ET REPENDRE AUX DEFIS CLIMATIQUES

Le Groupe PPE plaide depuis plusieurs années pour la diversification des sources d'énergie et pour l'amélioration de l'efficacité énergétique afin de réduire notre dépendance aux importations et nos émissions de CO₂. Le Groupe plaide en faveur de la réalisation rapide du Marché intérieur de l'énergie, le renforcement des efforts de recherche sur les technologies des nouvelles énergies renouvelables et l'élaboration d'une politique énergétique étrangère cohérente. Dans le débat actuel sur la politique énergétique européenne, le problème du changement climatique constitue une priorité. Le développement durable basé sur un mélange de toutes les sources d'énergie disponibles à faible carbone (comme les énergies renouvelables, le charbon propre, l'énergie nucléaire, etc.) est un des principaux axes de l'action commune.



Pour une politique énergétique européenne

Plaidoyer pour une politique énergétique cohérente. L'Union européenne fait face à une situation énergétique complexe. L'Union doit importer une part substantielle de son énergie: Le degré de dépendance de l'Union par rapport à l'extérieur est de 77% pour le pétrole, de 51% pour le gaz et de 34% pour les combustibles solides. À l'horizon 2025-2030, cette dépendance atteindra un taux global de 70%, et plus particulièrement 80% pour le pétrole et le gaz et 65% pour le charbon. Dans le même temps chaque État continue de négocier et de pratiquer sa propre politique énergétique. Il en résulte une absence d'économie d'échelle qui pèse sur les consommateurs, un manque de vision stratégique dans un contexte de réserves énergétiques limitées et un rapport déséquilibré favorable aux États tiers producteurs qui profitent des divisions de l'Union européenne.

Des actions concrètes. Le Groupe PPE plaide depuis plusieurs années pour des actions concrètes. L'Europe a besoin:

- Des mesures ambitieuses d'efficacité énergétique sur des incitations appropriées afin de donner à cette politique une impulsion majeure ;
- Modernisation et revalorisation des infrastructures européennes d'énergie afin de diversifier les routes d'approvisionnement, de mieux intégrer les sources d'énergie renouvelables et de réduire les pertes de transmission ;
- D'une politique énergétique gérée en commun par les États membres et qui tienne compte de chaque situation nationale ;
- D'une solidarité énergétique entre États membres ;
- De la création d'un marché énergétique unique, compétitif et ouvert.



L'Union européenne doit s'engager dans une politique d'énergie à faible émission de gaz à effets de serre et de développement de technologies propres pour les énergies fossiles.

Une économie durable pour un développement durable

L'objectif 20-20-20. Le changement climatique est l'un des principaux défis auquel devront faire face l'Union européenne et la communauté internationale dans les prochaines années pas seulement parce qu'il est nécessaire de réduire le réchauffement global et de limiter les augmentations de température qui auront d'inévitables conséquences sur la vie humaine et sur l'environnement, mais aussi parce que l'Union européenne est convaincue qu'un développement plus durable est nécessaire afin d'assurer des ressources suffisantes aux générations futures.

Parce qu'en matière environnementale il est impossible d'agir seul, l'Union européenne doit, plus que jamais, continuer d'avoir un rôle de leader dans la lutte contre les effets du changement climatique ensemble avec les autres pays du monde.

L'Union européenne s'est engagée à améliorer les émissions de gaz à effet de serre d'au moins 20% d'ici 2020 (par rapport aux niveaux de 1990), à faire passer la part des énergies renouvelables à 20% du marché et à améliorer de 20% son efficacité énergétique (par rapport aux projections).

Améliorer la qualité de vie des Européens. Le Groupe PPE est convaincu qu'il faut assurer l'équilibre entre la croissance économique et le respect de l'environnement. C'est par la mise en œuvre d'un développement durable au cœur de ses politiques que l'Union européenne pourra répondre à ces deux exigences. Si l'Union européenne réussit cela, un haut niveau de vie peut être garanti aux Européens à l'avenir, ainsi qu'à une large part de la population mondiale. Afin de garantir cela, nombreux progrès sont encore à faire:

- Normes environnementales exigeantes mais équilibrées pour les entreprises: La responsabilité doit être bien définie et un régime de responsabilité doit être fondé sur des définitions claires, pratiques et conséquences ;
- Création d'emplois et croissance économique grâce aux opportunités qu'offrent les nouveaux secteurs de l'économie du développement durable, comme le traitement et recyclage des déchets, les nouvelles technologies et la production de sources d'énergie moins polluantes ;
- Protection de la biodiversité en général et de l'environnement marin, en grand danger à cause du réchauffement climatique (gestion des stocks de pêche) ;
- Amélioration de la qualité de vie en zones urbaines avec une grande consultation des autorités locales ;
- Augmenter le respect de la qualité des aliments par des informations appropriées et la sécurité alimentaire (traçabilité «de la ferme à la fourchette», infor-

- mation aux consommateurs, normes sanitaires et respect de la qualité) ;
- Ajustement des services de santé afin de faire face au changement climatique.

Pour des négociations climatiques réalistes et ambitieuses

Avec ses partenaires mondiaux, l'Union européenne est engagée dans des négociations afin de réduire les émissions de CO₂ et limiter les effets du changement climatique. L'Union européenne, par sa politique environnementale à l'avant-garde - elle est l'une des seules entités du monde à avoir mis en œuvre une législation sur le climat - a son rôle de leader à jouer.

Le Groupe PPE défend une diplomatie climatique européenne ambitieuse et réaliste. Ambitieuse, car en matière de changement climatique, il n'est pas possible de faire l'impasse sur les objectifs fixés, notamment de limiter le réchauffement global à 2°C ; réaliste, car la réalisation de ces objectifs n'a de sens que si l'effort se fait en commun et s'il ne détruit pas l'outil industriel et économique des pays qui s'engagent dans cette voie.

Dans ce domaine, comme dans bien d'autres, le Groupe PPE se bat contre les positions extrêmes qui animent certains groupes politiques du Parlement et qui envisagent des objectifs qui ne produiront pas à ce stade d'influence ni de bénéfice dans les négociations internationales et qui sont actuellement ni prévisibles ni envisageables sans recherche.

L'environnement est un bien commun et doit se défendre à un niveau global.

SOUTENIR LES PETITES ET MOYENNES ENTREPRISES

Plus de 23 millions de Petites et Moyennes Entreprises (PME) contribuent à la compétitivité et au dynamisme de l'économie européenne. Elles représentent 99,8% des entreprises européennes, 67,1% de l'emploi du secteur privé et plus de 80% de l'emploi dans certains secteurs industriels tels que le travail des métaux, la construction et l'ameublement (sources: Commission européenne). Aucune politique européenne, si elle vise la croissance et la prospérité, ne peut faire l'économie de s'intéresser aux PME.

La structure et la taille des PME en font des acteurs économiques compétitifs, capables de s'adapter à des situations exigeantes. Dans le même temps, ces avantages peuvent révéler leur grande faiblesse. Depuis plusieurs années, le Groupe PPE soutient les actions de la Commission qui soutiennent les PME, notamment à travers le «Small Business Act», qui oblige les institutions à «penser aux PME d'abord».

Améliorer l'accès au financement

L'un des principaux problèmes rencontrés par les PME est d'obtenir un accès aux financements, qu'ils soient publics ou privés.

- Le Groupe PPE a défini pour la campagne électorale de 2009 ce point comme l'une de ses priorités, essentielle en cette période de crise économique et financière que traverse l'Union européenne.
- Le Groupe PPE est en faveur d'une meilleure accessibilité et de l'adaptation des instruments de financement aux besoins des PME dans le cadre du nouveau Cadre Financier Pluriannuel, par exemple à travers la prolongation et l'expansion des instruments de garantie du Programme-Cadre pour la Compétitivité et l'Innovation (PIC) ou encore sur le Risk-Sharing et les facilités de financement dans le cadre du Programme-Cadre 7.
- Fin 2010 au Parlement européen, le Groupe PPE a voté en faveur de la directive sur les délais de paiement, qui limite à 30 jours les délais de paiements, sauf exceptions prévues par la directive, et oblige les pouvoirs publics à honorer leurs factures dans un délai maximum de 60 jours.



Améliorer l'accès au Marché unique

L'accès au marché européen est primordial pour les PME qui peuvent ainsi trouver des débouchés à leurs produits et services. L'adoption de la directive service en 2005 a permis de faire un bond en avant. En 2009, l'Union européenne a adopté le «Small Business Act» qui permet un échange de bonnes pratiques entre les États membres.

- Depuis le début de la législature, le Groupe PPE s'est engagé à soutenir les initiatives qui apportent une valeur ajoutée aux PME, que ce soit en matière de label, qui garantit la qualité des produits des PME européennes, ou de standardisation des produits, où les PME ont maintenant un droit de regard à travers le système de standardisation.

Réduire les barrières administratives

La législation devrait être créée dans le sens où la plus petite entité a la capacité de l'appliquer. Cette ambition n'a pas toujours été réalisée par le passé. En adoptant le «Small Business Act», toutes les institutions ont adopté le principe «Think Small First» («penser petit d'abord»). L'Union européenne s'est imposé un objectif ambitieux de réduire les coûts administratifs imposés par la législation européenne de 25% d'ici à 2012. Ces mesures concrètes de dérégulation devraient être mieux développées et intégrées dans la stratégie économique de l'UE dans les décennies à venir.

- Le Groupe PPE a activement combattu pour une évaluation d'impact propre et indépendante (Test PME): toute législation nationale et européenne doit prouver qu'elle est applicable par les plus petites entités!
- Le Groupe a proposé de simplifier les exigences statistiques pour les PME en permettant aux entreprises de fournir des données statistiques nécessaires qu'une seule fois dans les trois ans, le cas échéant.

GRUPE DE TRAVAIL ÉCONOMIE ET ENVIRONNEMENT



Corien Wortmann-Kool, membre et Vice-présidente du Groupe PPE, est présidente du groupe de travail Économie et Environnement.

Le groupe de travail Économie et Environnement coordonne les commissions suivantes:

- Affaires économiques et monétaires
- Emploi et affaires sociales
- Environnement, Santé publique et Sécurité alimentaire
- Industrie, Recherche et Énergie
- Marché intérieur et protection des Consommateurs
- Transports et Tourisme

CONTACTS

Mario Schwetz, *Chef du groupe de travail Économie et Environnement*
mario.schwetz@europarl.europa.eu

Kai Wynands, *Chef du groupe de travail Économie et Environnement*
kai.wynands@europarl.europa.eu



COMMISSION DES AFFAIRES ÉCONOMIQUES ET MONÉTAIRES



GAUZÈS, Jean-Paul, Membre, coordonnateur

GARCÍA-MARGALLO Y MARFIL, José Manuel, Vice-président

STOLOJAN, Theodor Dumitru, Vice-président

• BALZ, Burkhard	Membre
• DATI, Rachida	Membre
• FEIO, Diogo	Membre
• FERBER, Markus	Membre
• GALL-PELCZ, Ildikó	Membre
• HÖKMARK, Gunnar	Membre
• KARAS, Othmar	Membre
• KRATSA-TSAGAROPOULOU, Rodi	Membre
• LANGEN, Werner	Membre
• LULLING, Astrid	Membre
• MÉNDEZ DE VIGO, Íñigo	Membre
• NITRAS, Sławomir Witold	Membre
• PALLONE, Alfredo	Membre
• THYSSEN, Marianne	Membre
• WORTMANN-KOOL, Corien	Membre
• AUCONIE, Sophie	Suppléante
• AUDY, Jean-Pierre	Suppléant
• BĂSESCU, Elena	Suppléante
• CASA, David	Suppléant
• del CASTILLO VERA, Pilar	Suppléant
• DORFMANN, Herbert	Suppléant
• ESSAYAH, Sari	Suppléant
• HÜBNER, Danuta Maria	Suppléant
• IVANOVA, Iliana	Suppléant
• JAZŁOWIECKA, Danuta	Suppléant
• KARINŠ, Arturs Krišjanis	Suppléant
• LEHNE, Klaus-Heiner	Suppléant
• MANN, Thomas	Suppléant
• MELO, Nuno	Suppléant
• MITCHELL, Gay	Suppléant
• PIETIKÄINEN, Sirpa	Suppléant
• SCHWAB, Andreas	Suppléant
• ZALBA BIDEGAIN, Pablo	Suppléant

COMMISSION DE L'EMPLOI ET DES AFFAIRES SOCIALES



MANN, Thomas, Vice-président

ÓRY, Csaba, Membre, coordinateur

• BASTOS, Regina	Membre
• BAUER, Edit	Membre
• BOULLAND, Philippe	Membre
• CASA, David	Membre
• ENGEL, Frank	Membre
• ESSAYAH, Sari	Membre
• JAZŁOWIECKA, Danuta	Membre
• KASTLER, Martin	Membre
• KÓSA, Ádám	Membre
• LOPE FONTAGNÉ, Veronica	Membre
• MORIN-CHARTIER, Elisabeth	Membre
• POUPAKIS, Konstantinos	Membre
• RONZULLI, Licia	Membre
• SKRZYDLEWSKA, Joanna Katarzyna	Membre
• UNGUREANU, Traian	Membre
• ANGELILLI, Roberta	Suppléant
• BACH, Georges	Suppléant
• BALDASSARRE, Raffaele	Suppléant
• DEUTSCH, Tamás	Suppléant
• GALLO, Marielle	Suppléant
• GÁLL-PELCZ, Ildikó	Suppléant
• GRÄSSLE, Ingeborg	Suppléant
• GROSCH, Mathieu	Suppléant
• JÁRÓKA, Livia	Suppléant
• JĘDRZEJEWSKA, Sidonia Elżbieta	Suppléant
• JIMÉNEZ-BECERRIL BARRIO, Teresa	Suppléant
• KASOULIDES, Ioannis	Suppléant
• KELAM, Tunne	Suppléant
• KOCH, Dieter-Lebrecht	Suppléant
• KOZŁOWSKI, Jan	Suppléant
• OOMEN-RUIJTEN, Ria	Suppléant
• SÓGOR, Csaba	Suppléant

COMMISSION DE L'ENVIRONNEMENT, DE LA SANTÉ PUBLIQUE ET DE LA SÉCURITÉ ALIMENTAIRE



LIESE, Peter, Membre, Co-coordonateur
SEEBER, Richard, Membre, Coordinateur
SONIK, Bogusław, Vice-président

• ÁDER, János	Membre
• ANTONESCU, Elena Oana	Membre
• AYUSO, Pilar	Membre
• BARTOLOZZI, Paolo	Membre
• BERLATO, Sergio	Membre
• DELVAUX, Anne	Membre
• FLORENZ, Karl-Heinz	Membre
• GARDINI, Elisabetta	Membre
• GROSSETÊTE, Françoise	Membre
• GUTIÉRREZ-CORTINES, Cristina	Membre
• HIBNER, Jolanta Emilia	Membre
• KLASS, Christa	Membre
• de LANGE, Esther	Membre
• MORKŪNAITĖ-MIKULĖNIENĖ, Radvilė	Membre
• PIETIKÄINEN, Sirpa	Membre
• SCHNELHARDT, Horst	Membre
• SKYLAKAKIS, Theodoros	Membre
• SOULLIE, Catherine	Membre
• TATARELLA, Salvatore	Membre
• WEISGERBER, Anja	Membre
• ARIAS ECHEVERRÍA, Pablo	Suppléant
• DE VEYRAC, Christine	Suppléant
• FERNANDES, José Manuel	Suppléant
• FJELLNER, Christofer	Suppléant
• FRANCO, Gaston	Suppléant
• HERRANZ GARCÍA, Esther	Suppléant
• JORDAN CIZELJ, Romana	Suppléant
• JUVIN, Philippe	Suppléant

• KALINOWSKI, Jarosław	Suppléant
• ŁUKACIJEWSKA, Elżbieta Katarzyna	Suppléant
• McGUINNESS, Mairead	Suppléant
• MIKOLÁŠIK, Miroslav	Suppléant
• MUSCARDINI, Cristiana	Suppléant
• PETERLE, Alojz	Suppléant
• RIVELLINI, Crescenzo	Suppléant
• RONZULLI, Licia	Suppléant
• SCHNIEBER-JASTRAM, Birgit	Suppléant
• SOMMER, Renate	Suppléant
• THEOCHAROUS, Eleni	Suppléant
• THYSSEN, Marianne	Suppléant
• ULMER, Thomas	Suppléant
• URUTCHEV, Vladimir	Suppléant
• ZÁBORSKÁ, Anna	Suppléant

COMMISSION DE L'INDUSTRIE, DE LA RECHERCHE ET DE L'ÉNERGIE



REUL, Herbert, **Président**

del CASTILLO VERA, Pilar, **Membre, coordinatrice**

• AUDY, Jean-Pierre	Membre
• BELET, Ivo	Membre
• BENDTSEN, Bendt	Membre
• BŘEZINA, Jan	Membre
• CARVALHO, Maria Da Graça	Membre
• EHLER, Christian	Membre
• FRANCO, Gaston	Membre
• JORDAN CIZELJ, Romana	Membre
• KARINŠ, Arturs Krišjānis	Membre
• KOLARSKA-BOBIŃSKA, Lena	Membre
• MARCINKIEWICZ, Bogdan Kazimierz	Membre
• NIEBLER, Angelika	Membre
• PATRICIELLO, Aldo	Membre
• RÜBIG, Paul	Membre
• SARTORI, Amalia	Membre
• TSOUKALAS, Ioannis A.	Membre
• URUTCHEV, Vladimir	Membre
• VIDAL-QUADRAS, Alejo	Membre
• CANCIAN, Antonio	Suppléant
• CASPARY, Daniel	Suppléant
• COMI, Lara	Suppléant
• DATI, Rachida	Suppléant
• GROSSETÊTE, Françoise	Suppléant
• GRZYB, Andrzej	Suppléant
• GUTIÉRREZ-CORTINES, Cristina	Suppléant
• GYÜRK, András	Suppléant
• HIBNER, Jolanta Emilia	Suppléant
• HÖKMARK, Gunnar	Suppléant
• KORHOLA, Eija-Riitta	Suppléant

• LANGEN, Werner	Suppléant
• MARINESCU, Marian-Jean	Suppléant
• MÉSZÁROS, Alajos	Suppléant
• MOTTI, Tiziano	Suppléant
• van NISTELROOIJ, Lambert	Suppléant
• PIEPER, Markus	Suppléant
• SAUDARGAS, Algirdas	Suppléant
• SKYLAKAKIS, Theodoros	Suppléant
• WINKLER, Hermann	Suppléant

COMMISSION DU MARCHÉ INTÉRIEUR ET DE LA PROTECTION DES CONSOMMATEURS



COMI, Lara, *Vice-présidente*

KORHOLA, Eija-Riitta, *Vice-présidente*

SCHWAB, Andreas, *Membre, coordinateur*

• ARIAS ECHEVERRÍA, Pablo	Membre
• CORAZZA BILDT, Anna Maria	Membre
• HANDZLIK, Małgorzata	Membre
• IVANOVA, Iliana	Membre
• JUVIN, Philippe	Membre
• KALNIETE, Sandra	Membre
• LECHNER, Kurt	Membre
• MAYER, Hans-Peter	Membre
• MOTTI, Tiziano	Membre
• ROITHOVÁ, Zuzana	Membre
• THUN UND HOHENSTEIN, Róza Gräfin von	Membre
• ABAD, Damien	Suppléant
• BASTOS, Regina	Suppléant
• BUSUTTIL, Simon	Suppléant
• van de CAMP, Wim	Suppléant
• ENGEL, Frank	Suppléant
• FLORENZ, Karl-Heinz	Suppléant
• GARCÍA-MARGALLO Y MARFIL, José Manuel	Suppléant
• KARAS, Othmar	Suppléant
• LE GRIP, Constance	Suppléant
• POUPAKIS, Konstantinos	Suppléant
• SARTORI, Amalia	Suppléant
• SOULLIE, Catherine	Suppléant
• TRZASKOWSKI, Rafał	Suppléant
• WEISGERBER, Anja	Suppléant

COMMISSION DES TRANSPORTS ET DU TOURISME



KOCH, Dieter-Lebrecht, Vice-président

RIQUET, Dominique, 2^e Vice-président

GROSCH, Mathieu, Membre, coordinateur

• BACH, Georges	Membre
• CANCIAN, Antonio	Membre
• DE VEYRAC, Christine	Membre
• FIDANZA, Carlo	Membre
• de GRANDES PASCUAL, Luis	Membre
• HIGGINS, Jim	Membre
• ITÁLÁ, Ville	Membre
• KOUMOUTSAKOS, Georgios	Membre
• KUHN, Werner	Membre
• MARINESCU, Marian-Jean	Membre
• RANNER, Hella	Membre
• ULMER, Thomas	Membre
• VLASTO, Dominique	Membre
• ZASADA, Artur	Membre
• ALBERTINI, Gabriele	Suppléant
• BALZ, Burkhard	Suppléant
• DANTIN, Michel	Suppléant
• ESTARÀS FERRAGUT, Rosa	Suppléant
• FERBER, Markus	Suppléant
• GAHLER, Michael	Suppléant
• IBRISAGIC, Anna	Suppléant
• KÓSA, Ádám	Suppléant
• MARCINKIEWICZ, Bogdan Kazimierz	Suppléant
• MAZZONI, Erminia	Suppléant
• STOYANOV, Emil	Suppléant
• TATARELLA, Salvatore	Suppléant
• TEIXEIRA, Nuno	Suppléant
• WORTMANN-KOOL, Corien	Suppléant
• ZELLER, Joachim	Suppléant

Toute l'information sur www.eppgroup.eu

The screenshot shows the EPP Group website as viewed in a Microsoft Internet Explorer browser. The browser's address bar displays the URL http://www.eppgroup.eu/home/en/vr-ee_en.asp. The website header features the EPP Group logo, the text "EPP Group in the European Parliament", and a navigation menu with links for "ABOUT US", "NEWSROOM", "POLICIES", "MEMBERS", "IN YOUR COUNTRY", "PLENARY SESSION", and "LINKS". A language selector is set to "English".

The main content area is titled "ECONOMY AND ENVIRONMENT". It includes a "RIGHT NOW" section with the headline "Schengen: solid and identical rules for all". Below this, a profile picture of Corine Wortmann-Koel is shown, followed by text stating: "The EPP Group's political strategy is formulated in the framework of four working groups which coordinate its Members' parliamentary work in the 20 Committees. Their conclusions are made known to the Group, which then decides what position to adopt in plenary sessions of the European Parliament. Vice-Chairwoman of the EPP Group, Corine Wortmann-Koel MEP, is Chairwoman of the Economy and Environment Working Group."

A section titled "The Economy and Environment Working Group coordinates the following Committees:" lists the following areas:

- ▶ Economic and Monetary Affairs
- ▶ Employment and Social Affairs
- ▶ Environment, Public Health and Food Safety
- ▶ Industry, Research and Energy
- ▶ Internal Market and Consumer Protection
- ▶ Transport and Tourism

The "Contacts" section lists:

- Ral Wynants, Head of WG Economy and Environment
- Edvard Skovfoss, Press Adviser for WG Economy and Environment

On the right side of the page, there is a "Watch the News" section with a video player showing a plenary session. Below it is a "Search the Site" box. Further down, there are social media links for Twitter and Facebook, and a "Photos" section with a gallery of images and a "Search Picture" box.

The footer contains logos for the EPP, European Parliament, Centre for European Studies, European Ideas Network, EPP in the CoR, and R. Gichman Foundation. It also includes the text "Last update : 27/01/2011" and a copyright notice: "© EPP Group in the European Parliament | Intrafeed | EPP Group on Facebook | Print | RSS Feed | Contact".

**GROUPE DU PARTI POPULAIRE EUROPÉEN
(DÉMOCRATES-CHRÉTIENS)**
au Parlement européen

Rue Wiertz, 60
B-1047 Bruxelles

eppgroup@europarl.europa.eu

